



HAL
open science

Autopsie d'un grand homme. Gambetta, 2 janvier 1883

Anne Carol

► **To cite this version:**

Anne Carol. Autopsie d'un grand homme. Gambetta, 2 janvier 1883. Parlement[s], Revue d'histoire politique, Hors série, 2021, 16 (2), pp.74-94. 10.3917/parl2.hs16.0075 . hal-03557493

HAL Id: hal-03557493

<https://amu.hal.science/hal-03557493v1>

Submitted on 13 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autopsie d'un grand homme. Gambetta, 2 janvier 1883.

Anne Carol

Professeur Aix-Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France

anne.carol@orange.fr

10 chemin du Canet 13490 JOUQUES

04 42 67 44 01

La mort de Léon Gambetta, survenue le 31 décembre 1882, constitue un événement considérable. S'il est un homme qui incarne à la fois la République et la Nation, c'est bien lui¹. Depuis son entrée en politique sous le second Empire, son engagement républicain n'a pas faibli. Cofondateur du nouveau régime, puis « commis-voyageur » de celui-ci lorsque le suffrage universel en a montré le faible enracinement en 1871, il en est aussi le défenseur dans la crise qui oppose le parlement républicain au président monarchiste Mac Mahon en 1877. Lorsque la république devient parlementaire, c'est Gambetta qui en préside l'épicentre, la Chambre des députés, de janvier 1879 à octobre 1881, avant d'être nommé président du conseil en novembre 1881. Sa capacité à incarner la Nation n'est pas moindre. Son engagement physique dans la Défense nationale lors de son départ de Paris en ballon en octobre 1870, ses efforts inlassables pour organiser la poursuite de

1 Les biographies de Gambetta sont nombreuses. On se contentera de citer les plus récentes : Jean-Marie-Mayeur, Léon Gambetta. La patrie et la République, Paris, Fayard, 2008 ; Pierre Barral, Léon Gambetta, tribu et stratège de la République, Toulouse, Privat, 2008. Concernant la construction du personnage historique, on lira avec profit Odile Sassi, Léon Gambetta. Destin et mémoire (1838-1938), thèse de doctorat d'histoire de l'Université de Paris IV, 1998, 3 volumes ; et le catalogue d'exposition de Véronique Magnol-Malhache (dir.), Léon Gambetta, un saint pour la République ?, Paris, Editions de la Caisse Nationale des monuments historiques, 1996.

la guerre, son attachement aux provinces perdues où il se fait élire en 1871 en ont fait le champion de patriotes tels Déroulède, qui lui voue une grande admiration. En 1882, son *cursus honorum* est loin d'être achevé. S'il a renoncé au moins momentanément à briguer la présidence, son potentiel politique reste très important, à la fois en raison de son jeune âge (44 ans), de son ascendant personnel et du soutien d'un groupe très actif (l'Union républicaine), que ce soit à la Chambre ou dans la presse. Dans son camp politique, la disparition de Thiers lui a dégagé la voie, et Ferry ne semble pas en mesure de rivaliser avec lui. On peut donc dire que la mort, en l'emportant, a emporté le plus charismatique des républicains.

Cinq ans après Thiers, disparu de façon plus soudaine encore, la République perd donc son deuxième *leader*. La mort de Thiers était survenue dans un contexte particulier : au milieu des élections législatives, alors que Mac Mahon occupait la présidence et que la République était encore bien fragile. Celle de Gambetta survient alors que le nouveau régime est affermi : et si Gambetta n'est plus président de la Chambre, ni du conseil mais « simple » député au moment de sa mort, l'occasion est trop belle pour les républicains de célébrer le premier deuil « officiel » d'un de leurs grands hommes. La mort de Gambetta appelle donc des funérailles nationales, dont le décret, sur proposition du président du Conseil, est signé le 2 janvier.

Il ne sera pas question ici de revenir sur le déroulement de ces funérailles, mais sur une séquence mortuaire particulière, celle de l'autopsie qui intervient le 2 janvier 1883. Celle-ci a donné lieu à de nombreux récits postérieurs qui ont alimenté deux scénarios, parfois associés : celui d'un dépeçage du grand homme¹ et celui de la fabrication et de la dispersion de « reliques » laïques. L'objectif est ici de resituer cette opération dans le déroulement des séquences mortuaires, d'en cerner les enjeux et les gestes au plus près des sources, d'expliquer l'usage politique qui en est fait et, en définitive, de revenir sur le sens -ou plutôt les sens- à donner au

1 Un scénario fondé sur le récit publié en 1900 par Charles Le Goffic (cf infra), reprise encore aujourd'hui dans de nombreux travaux.

partage des dépouilles mortelles de Gambetta.

LA MORT D'UN GRAND HOMME

Après la chute de son grand ministère en janvier 1882, et plus encore après le refus de la Chambre de le suivre sur la question égyptienne¹, Gambetta se retire régulièrement dans sa maison des Jardies, entre Sèvres et Ville-d'Avray, en compagnie de son amie de cœur, Léonie Léon. Le 27 novembre, il s'y blesse à la main et au bras en manipulant un pistolet chargé. La blessure n'est pas inquiétante ; mais les médecins appelés à son chevet, arguant de sa santé détériorée et de son surmenage, lui prescrivent un repos strict. Le 8 décembre, Gambetta commence à éprouver des embarras gastriques et intestinaux ; le 16, une inflammation du colon se déclare, provoquant fièvres et douleurs abdominales ; le diagnostic de pérityphlite tombe le 19². Les médecins qui se pressent à son chevet temporisent, prescrivent bouillons, fébrifuges et repos, mais se divisent sur la nécessité d'une opération chirurgicale, finalement écartée. L'état de Gambetta empire jusqu'à sa mort, quelques minutes avant l'entrée dans la nouvelle année.

Les honneurs funèbres décernés aux grands hommes sont codifiés dès la Révolution³. Ces honneurs empruntent assez largement aux pratiques réservées aux rois, aux princes ou aux

1 Gambetta aurait souhaité que la France s'engage en Égypte pour contrer les prétentions anglaises, à l'instar du protectorat qui venait d'être établi en Tunisie.

2 La pérityphlite est définie dans les dictionnaires contemporains comme une inflammation du péritoine qui entoure le caecum, c'est-à-dire une variété de péritonite.

3 Antoine de Baecque, *La gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997. Pour le XIXe siècle, voir Emmanuel Fureix, *La France des larmes*, Seyssel, Champ Vallon, 2009 ; Avner Ben Amos, *Le vif saisit le mort*, Paris, Éditions EHESS, 2013.

grands prélats à l'époque moderne : nécropsie publique suivie d'un embaumement, exposition du corps, cortège imposant jusqu'au lieu de sépulture. Mirabeau en est un des premiers bénéficiaires, de son autopsie dans son jardin devant 56 témoins jusqu'à son transport au Panthéon, créé en son honneur, en passant par son embaumement et le moulage de son masque mortuaire -dont Gambetta possédait un exemplaire dans sa propre chambre.

Dès le lendemain de sa mort, le 1^{er} janvier, le corps de Gambetta fait à la fois l'objet des pratiques mortuaires coutumières de son temps et de traitements exceptionnels. Les principaux ordonnateurs en sont ses amis politiques, alors que la famille passe au second plan : Léonie Léon, sans statut légal, s'est retirée ; la sœur de Gambetta est allée soutenir leur père, qui réside à Nice et seul son beau-frère, Alexandre Lérès, semble présent. Les amis, les proches se succèdent aux Jardies, pour déposer des fleurs sur le corps exposé dans la chambre mortuaire ; s'y joignent inévitablement journalistes et curieux. Son photographe attitré, Carjat, est appelé et réalise un portrait de grande qualité, qui préfigure le célèbre cliché *post mortem* de Victor Hugo par Nadar. Si la visite et la photographie *post mortem* sont communes dans son milieu social à cette époque, la réalisation d'un moulage de son visage, *a fortiori* par le sculpteur Falguière sort de l'ordinaire. Elle se justifie par la célébrité du personnage et le souci d'honorer sa mémoire¹ à travers un masque mortuaire, potentiellement commercialisable. Ce sont les mêmes raisons qui poussent à convoquer le peintre d'histoire Meissonnier pour faire un portrait du mort ; mais celui-ci doit renoncer car le visage a été abîmé par le moulage. Des croquis d'autres artistes (Bonnat, Bastien-Lepage) ou de proches (Antonin Proust) sont toutefois diffusés dans la presse, en même temps que des gravures tirées de la photographie de Carjat. Ces gestes participent à la fois au culte contemporain des morts du temps et à la culture des pompes funèbres des élites. À

1 Sur les masques mortuaires des hommes politiques, cf infra la source commentée par B. Bertherat et J. Barbier. Sur les masques mortuaires, voir Emmanuelle Héran dir., *Le dernier portrait*, Paris, RMN, 2002.

titre de comparaison, Thiers avait également été exposé dans son lit, photographié sous deux angles et peint par Meyssonnier ; son visage avait aussi été moulé.

A ce stade des séquences mortuaires, le destin du corps de Gambetta pouvait emprunter deux voies différentes. À l'instar de nombre de ses contemporains de la bonne bourgeoisie, il pourrait être simplement embaumé avant d'être exposé et mis en bière. La vogue de l'embaumement, née dans les années 1840, répond à une pulsion de conservation, inséparable de la transition funéraire qui s'exprime au même moment dans le succès des concessions perpétuelles et dans le perfectionnement et le renforcement des cercueils¹. Bien qu'en déclin en cette fin de siècle, l'embaumement continue à se pratiquer dans un souci pragmatique, celui de disposer de corps présentables lors du dernier adieu. Mais ce corps illustre pouvait aussi, à l'imitation des monarques et des grands hommes, emprunter une autre voie : il pouvait commencer par faire l'objet d'une autopsie publique, avant d'être embaumé – la première opération participant d'une pulsion de transparence et de publicisation du pouvoir. Cette double opération avait été appliquée à Louis XVIII, le dernier des souverains à mourir sur le trône au XIX^e siècle.

Or, le corps de Gambetta n'emprunte aucune de ces voies : ni la voie ordinaire de l'embaumement, ni celle, honorifique, de l'autopsie suivie d'un embaumement. Sans surprise, les journaux annoncent son embaumement, et Jules Talrich, modelleur d'anatomie de la Faculté de médecine de Paris, procède en effet à une injection de chlorure de zinc dans le corps de Gambetta le 1^{er} janvier, à 11 heures 50 du soir, sitôt le délai minimal légal écoulé (24 heures). Or, les mêmes journaux annoncent qu'une autopsie a été décidée, annoncée et programmée pour le lendemain. Gambetta est donc embaumé avant d'être autopsié.

On peut s'interroger sur cette incohérence dans la succession des séquences mortuaires. L'embaumement servant habituellement

1 Anne Carol, *L'embaumement. Une passion romantique*, Ceyrezieu, Champ Vallon, 2015.

à restaurer et figer l'apparence du défunt, à quoi sert-il d'embaumer un cadavre que l'on va ensuite manipuler, ouvrir et mutiler ? L'explication la plus plausible réside dans la dégradation très rapide du cadavre, dont attestent de nombreux témoignages. La décomposition du visage a été accélérée par la chaleur du moulage en plâtre ; et l'abdomen, une des premières zones à se corrompre, était déjà le siège d'une infection purulente pendant la maladie de Gambetta. Si l'on veut réaliser l'autopsie, il faut donc enrayer la thanatomorphose galopante. L'injection de Gambetta ne s'inscrit pas dans une séquence mortuaire -a fortiori honorifique- ; elle a pour but de rendre possible l'autopsie et de la préparer, comme on le ferait sur un corps promis à l'amphithéâtre. L'autopsie est donc capitale, et c'est à elle qu'est subordonnée l'injection conservatrice.

POURQUOI AUTOPSIER GAMBETTA ?

L'autopsie ordinaire consiste, selon la vulgate médicale, à « placer directement sous les yeux du médecin les organes situés plus ou moins profondément dans le but de lui permettre de constater de visu les lésions ou altérations dont ils peuvent être atteints, et de déduire de cet examen les solutions d'une foule de problèmes relatifs soit à la pathologie, soit à la médecine légale¹ ». Il s'agit donc de conforter un diagnostic en complétant les observations cliniques par l'ouverture du corps et l'examen des zones affectées par la maladie. Elle est pratiquée de façon quasi systématique sur les corps des pauvres malades dans les hôpitaux par les médecins et les internes ; elle est beaucoup plus rare dans la pratique libérale, en raison de la répugnance des familles. Selon cette logique strictement médicale, l'autopsie de Gambetta devrait donc se limiter à l'abdomen et être réalisée par Lannelongue et

1 Marc Sée, « Autopsie », Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, Paris, Masson & Asselin, série 1, tome 7, 1876, p. 411.

Siredey. Mais l'autopsie de Gambetta n'est pas une autopsie ordinaire. En premier lieu, elle se situe dans le prolongement des autopsies publiques des grands hommes ; mais outre cette dimension extraordinaire, elle répond à des objectifs et à des nécessités multiples.

Son caractère public se marque de deux façons. D'une part, ce ne sont pas moins de quinze médecins qui sont réunis autour du corps de Gambetta. Leur présence renvoie à des motifs différents. Parmi eux se trouvent ceux qui ont soigné Gambetta dès sa blessure, comme les docteurs Gilles et Guerdat, que l'on était allé chercher au plus près des Jardies le jour de l'accident ; ses médecins personnels, Odilon Lannelongue et François Siredey, qui l'ont traité jusqu'à sa mort ; des sommités comme Jean-Martin Charcot, Ulysse Trélat ou Aristide Verneuil, qui avaient été appelées en consultation par les précédents ou à la demande du patient quand son état s'était aggravé ; des amis proches comme Théodore Fieuzal, ou des camarades de combat comme le député Henri Liouville ou son ex-ministre de l'Instruction, Paul Bert. Sont également présents deux membres de la Société d'anthropologie de Paris, Mathias Duval et Jean-Baptiste-Vincent Laborde. Enfin, l'autopsie a été confiée, pour des raisons déontologiques, à des praticiens qui n'ont pas soigné le patient et qui ne sont pas liés intimement à lui : en l'occurrence, le grand spécialiste de médecine légale Paul Brouardel, l'anatomopathologiste Victor Cornil, et pour les seconder, un interne, Paul Gibier. Les autres médecins sont donc de simples spectateurs.

Il est vrai que les journalistes ont été écartés de la scène. La presse avait transformé la maladie et l'agonie de Gambetta en une vivisection médiatique ; ses proches redoutaient une « orgie de reportages¹ ». Mais l'entre-soi médical n'est pas hermétique. A

1 L'Événement, 3 janvier 1883, p. 1. Sur cette exploitation, voir notamment Anne Rasmussen, « Science et croyance. Les récits de la mort de Gambetta », in Jacques Julliard (dir.), *La mort du roi. Essai d'ethnographie politique comparée*, Paris, Gallimard, 1999, p. 169-196.

l'issue de l'autopsie, les médecins présents signent un procès-verbal succinct immédiatement publié, puis le docteur Cornil rédige un compte rendu détaillé qui paraît peu de temps après dans la presse médicale, précédé d'un récit de la maladie et de la mort de Gambetta par Lannelongue, et qui est largement repris et commenté dans la presse généraliste.

Le Journal Illustré publie deux semaines après une gravure représentant l'autopsie. Elle en donne une interprétation à la fois atténuée et presque cérémonielle. Le hiératisme des poses, la gravité des visages, la distance respectueuse maintenue avec le corps, d'ailleurs dérobé à la vue du lecteur, l'exagération des dimensions de la pièce : tout concourt à donner à la scène une dimension solennelle, très éloignée des manipulations triviales des corps livrés à l'amphithéâtre et à préserver la dignité du défunt.



Le Journal illustré, 14 janvier 1883 (coll. personnelle)

Les enjeux de l'autopsie sont par ailleurs multiples et pour certains, brûlants. Tout au long de la blessure puis de la maladie, le corps de Gambetta était devenu une arène politique¹. Aux communiqués laconiques et invariablement rassurants de *La République française*, fondée par Gambetta, s'étaient opposées les rumeurs, les supputations ou les accusations distillées par *L'Intransigeant*, *Le Gaulois*, *Le Pays* ou *La Lanterne*. La blessure procédait-elle d'un accident ? D'un drame passionnel mettant en scène Léonie Léon² ? La trajectoire de la balle était-elle compatible avec le fait que Gambetta tienne le pistolet ? Était-elle aussi bénigne qu'on voulait bien le dire ? Avait-elle été bien soignée ou, dans le cas contraire, avait-elle fait le lit de la maladie ? Une deuxième série de supputations portait sur l'existence d'une deuxième balle (invalidant la thèse de l'accident), dont l'existence aurait été cachée au public, et qui aurait atteint l'abdomen et déclenché la crise fatale. L'autopsie doit permettre pour les gambettistes de mettre fin définitivement à ces rumeurs. Ces attentes ne sont pas sans rappeler celles entourant l'autopsie de Mirabeau ; on murmurait qu'il avait été empoisonné.

Le deuxième enjeu concerne plus directement les médecins qui ont soigné la pérityphlite de Gambetta. La presse a aussi nourri des doutes sur la justesse du diagnostic, et plus encore, sur les choix thérapeutiques effectués. En dépit d'une unanimité affichée, des bruits ont fuité sur les dissensions qui auraient traversé l'aréopage médical. L'option de l'opération, défendue par le jeune Lannelongue, mais repoussée par des praticiens plus chevronnés aurait-elle pu sauver le grand homme ? L'autopsie doit leur

1 Anne Rasmussen, op. cit. ; Anne Carol, *Un corps partagé. Agonie et démembrement de Léon Gambetta*, Grenoble, Jérôme Millon, 2021.

2 Elle est tour à tour accusée d'avoir tiré sur lui par dépit ou par jalousie, et d'avoir tenté de se suicider - ce dont Gambetta l'aurait empêché en se blessant.

permettre de se justifier, et au delà, de restaurer la réputation de leur profession, d'où l'importance de désigner un opérateur « neutre » comme Brouardel.

Le troisième enjeu est tout autre, et procède des attentes de Gambetta lui-même. Le chef républicain avait en effet adhéré à la Société d'autopsie mutuelle, qui s'était constituée dans le giron de la Société d'anthropologie de Paris en 1876. Cette association s'était donné pour objectif de collecter les dépouilles des grands hommes pour faire progresser la science, notamment pour enrichir les travaux sur le cerveau initiés par Paul Broca. On sait que Gambetta, comme de nombreux républicains, vouait un culte sincère à la science et aux progrès que celle-ci pouvait apporter à la société. De façon plus pragmatique, il avait aussi la volonté de gagner à sa cause un certain nombre d'institutions savantes prestigieuses, comme l'Académie de médecine. C'est son appartenance à la Société d'autopsie mutuelle qui explique la présence de Mathias Duval, président de la société d'Anthropologie, et de Laborde, un de ses principaux animateurs. Dans leur cas, c'est surtout le cerveau du grand homme qu'ils convoitent, notamment en raison de sa réputation d'orateur extraordinaire qui pourrait donner lieu à d'intéressantes recherches sur l'aire cérébrale du langage découverte par Broca.

LE DEROULEMENT DE L'AUTOPSIE

L'autopsie débute donc le 2 janvier, dans la chambre mortuaire, à 9 heures et demie, et dure deux heures. Les étapes en sont documentées par le compte rendu de Cornil ¹.

1 La « Blessure et maladie de M. Gambetta – Relation de l'autopsie » est publiée par Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie le 19 janvier 1883. Une version légèrement remaniée sera publiée chez Masson la même année. Sur le journal de la maladie, voir Dominique Damamme, « Corps de la République. Blessure et maladie de M. Gambetta », Genèses, 1991, 5, p. 160-171.

Comme il se doit, elle débute par un examen de la surface du corps. Celui-ci permet de réfuter, dès la deuxième phrase, l'existence d'une deuxième blessure par balle : « sur aucune partie du corps il n'existe de traces de violences, si ce n'est sur la peau du membre supérieur droit ¹ ». L'observation se concentre ensuite sur le bras blessé, pour en souligner la parfaite cicatrisation – la maladie est donc indépendante de la blessure- puis sur la surface de l'abdomen où sont relevées des marques laissées par la pose d'un vésicatoire et par les prémices de la putréfaction.

La logique voudrait alors qu'on procède à l'ouverture du tronc pour confirmer ou infirmer le diagnostic. Or, c'est le crâne qui est scié d'abord, pour en prélever le cerveau. Il faut s'arrêter sur l'accomplissement de ce geste, particulièrement agressif – comme toute atteinte à la face², et alors même que depuis la veille, les journaux favorables à Gambetta ne cessaient de louer la beauté apaisée du mort et que de multiples efforts avaient été faits pour conserver la forme et le souvenir de son visage. Si l'ouverture paraît légitime compte tenu de l'adhésion du défunt à la Société d'autopsie mutuelle, elle ne semble pas être allée de soi pour les participants ; Gambetta n'avait d'ailleurs pas déposé de testament la prescrivant explicitement comme le prévoyaient les statuts de la Société³. Laborde, qui se vante d'en être l'instigateur, raconte quinze ans plus tard qu'il eut à vaincre notamment les répugnances

1 « Blessure et maladie... », op. cit ., p. 49. Une page plus loin, Cornil enfonce le clou : « Il n'y a, du reste, aucune trace de solution de continuité ancienne ou récente de la paroi abdominale ».

2 David Le Breton, *Des visages*, Paris, Métailié, 1992.

3 L'article 2 mentionne, sans doute en raison du caractère difficile à supporter de ce geste pour les proches, que le membre doit déposer un testament ainsi rédigé : « Je soussigné, désire et veux qu'après ma mort, il soit procédé à mon autopsie (...) dans ce but je lègue mon cadavre et notamment mon cerveau et mon crâne au laboratoire d'anthropologie, où il sera utilisé de la façon qui semblera convenable, sans que qui que ce soit puisse faire opposition à l'exécution de ces clauses qui sont mal volonté expresse, spontanément exprimée ici ». Cité dans « Autopsie », *Grand dictionnaire Universel du XIXe siècle*, tome 17, p. 412.

de Charcot, qui l'accuse de « curiosité malsaine¹ ». Paul Bert, très affecté par la mort de son ami, pourtant endurci au spectacle et à la pratique de la vivisection, semble avoir dû quitter la chambre mortuaire pendant l'autopsie ; on peut faire l'hypothèse que ce geste transgressif n'est pas étranger à son malaise.

Le compte rendu de Cornil ne s'attarde pas sur cet épisode, ramené à huit lignes. Il consacre en revanche les cinq pages suivantes à ce qui suit l'ouverture du tronc, c'est-à-dire l'examen interne des viscères. Sont d'abord étudiés le cœur, les poumons, le péritoine, le foie, la vésicule biliaire, la rate et les reins. Puis l'observation se concentre longuement et logiquement sur l'intestin ; une attention particulière est portée à l'appendice, qui présente deux perforations. Au grand renfort d'une description précise doublée de gravures, dont la technicité décourage le lecteur ordinaire, le compte-rendu d'autopsie confirme le diagnostic, l'étendue de l'infection, l'impossibilité et l'inutilité de l'opération chirurgicale. L'autopsie a donc atteint à ce stade ses principaux objectifs : absoudre collectivement les médecins qui ont soigné Gambetta avant et après la maladie fatale ; donner accès à son cerveau.

Pourtant elle ne s'arrête pas là et ne s'enchaîne pas avec une restauration corporelle ; c'est au contraire à des mutilations supplémentaires que le corps de Gambetta est soumis. Le recouplement de sources postérieures permet de reconstituer en partie les gestes effectués au delà de ce qui est rapporté par Cornil dans son rapport. Le cerveau extrait de la boîte crânienne est pesé, entouré « d'un linge fin imbibé d'alcool » pour être emporté dans une terrine au laboratoire de la Société d'anthropologie par Duval et Laborde. On sait par ailleurs qu'un moulage intracrânien est réalisé par Talrich à l'issue de l'autopsie. Par ailleurs, les adhérents à la Société d'autopsie mutuelle s'engageaient, selon les statuts, non seulement à léguer leur cerveau, mais aussi leur crâne ; or, comment prélever celui-ci sans détacher la tête entière, qui doit

1 Jean-Baptiste Vincent Laborde, Léon Gambetta. Biographie psychologique, Paris, Reinwald, 1898, p. 135.

être débarrassée de ses chairs par des procédés longs et complexes¹ ? Le cœur est récupéré par Paul Bert, des portions d'intestin par Cornil et Gibier. Le bras blessé est amputé par Lannelongue pour être disséqué (le compte rendu de cette opération anatomique, ainsi qu'une gravure montrant la main disséquée est intégré à l'article « Blessure et maladie de M. Gambetta » de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*). L'autopsie vire au démembrement.

Ses effets sont-ils connus de tiers éventuels ? L'opération aurait dû se prolonger d'un embaumement et d'une toilette mortuaire afin de préparer l'exposition du corps, attendue par tous ceux qui n'ont pu se déplacer le 1^{er} janvier aux Jardies. Mais comment procéder à une nouvelle injection conservatrice du corps quand celui-ci présente de telles solutions de continuité² ? Comment exposer un corps auquel manque la tête ? Quelques journalistes déplorent l'impossibilité de contempler le cadavre une dernière fois, supputant sur son état. La presse décrit pourtant assez précisément la « mise en bière », qui intervient dans l'après-midi en présence d'une assistance assez nombreuse -une petite vingtaine de proches ou d'officiels -³, et les gestes effectués à ce moment :

Des médailles d'or, d'argent et de cuivre, aux effigies de la république, sont placées dans le cercueil de plomb, où MM. Chaplin [sic], Antonin Proust et

1 Il faut soit faire macérer soit faire bouillir les parties auparavant débarrassées du maximum de téguments.

2 Le liquide conservateur doit être poussé par une seringue dans une ou plusieurs incisions se diffuser dans l'ensemble du réseau circulatoire.

3 Les seuls témoins de l'autopsie encore présents sont Fieuzal et Liouville ; le reste de l'assistance est plutôt composé de proches politiques : six députés gambettistes (Spuller, Ranc, Sandrique, Thomson, Etienne, Marcellin Pellet), les secrétaire et factotum de Gambetta Joseph Arnaud et Henry Dumangin, ses compagnons pendant la Défense nationale Bordone et Steenackers, son ancien ministre Antonin Proust, le fondateur de la Ligue des patriotes Paul Déroulède, le conseiller municipal parisien Paul Strauss auxquels s'ajoutent le peintre Bastien Lepage et sculpteur Jules Chaplain ainsi que les deux serviteurs de Gambetta, Louis et Paul.

Déroulède dépose des médailles commémoratives, l'une, le médaillon en bronze de M. Gambetta, l'autre, la médaille en argent de la Ligue des patriotes.

Au moment de fermer le cercueil et devant les assistants en larmes, on place respectueusement un drapeau tricolore qui couvre toute l'étendue du corps¹.

Cette contradiction n'est qu'apparente. Gambetta est inhumé dans trois cercueils emboîtés : un cercueil capitonné de pin, placé dans un cercueil de plomb, lui-même inséré dans un cercueil de chêne. La « mise en bière publique » rapportée par les journaux consiste en fait très vraisemblablement dans l'insertion du premier cercueil de pin, déjà clos, dans celui de plomb, seul mentionné *supra*. Le corps a donc déjà été rendu invisible par une première mise en bière furtive, effectuée dès midi. Et lorsque commence le défilé des visiteurs, qui va durer deux jours c'est devant une triple enveloppe que la foule se recueille, sans savoir dans quel état se trouve le corps qu'elle dissimule aux regards.

La suite des opérations funéraires est bien connue². Le père de Gambetta ne souhaitant pas voir son fils inhumé à Paris, comme le réclament les républicains, un compromis est trouvé entre funérailles nationales et funérailles privées : la levée de corps a lieu le 3 dans la soirée, et le cercueil est porté au Palais-Bourbon où il reste exposé au défilé du public le jeudi 4 et le vendredi 5 dans la Grande Galerie des fêtes. Le 6, un cortège funèbre imposant amène le cercueil jusqu'au Père Lachaise, où les discours d'hommages se succèdent. Le corps est ensuite entreposé dans un caveau provisoire, en attendant de quitter Paris par train le 12, escorté par une délégation de députés. De nombreuses haltes ponctuent le voyage, donnant lieu à autant de petites cérémonies dans les gares ; et c'est le 13 janvier que Gambetta est inhumé dans la modeste concession familiale du cimetière municipal du Château, où reposent déjà sa tante et sa mère.

1 Communiqué de l'agence Havas, cité par La Lanterne, 4 janvier 1883, p. 2.

2 Sur le détail, voir notamment Odile Sassi, op. cit. et Avner Ben Amos, op. cit.

L'EXPLOITATION POLITIQUE DE L'AUTOPSIE

Cette inhumation ne marque par la fin des vicissitudes du corps de Gambetta ¹ ; nous nous contenterons de revenir sur le moment clé de l'autopsie et sur la façon dont celle-ci a été exploitée politiquement.

Cette exploitation débute immédiatement dans la presse. A vrai dire, elle ne fait que prolonger l'intense production de commentaires, de rumeurs et de suspicions qui a accompagné la blessure, la maladie et la mort de Gambetta. Si les journalistes les plus scrupuleux ou les plus favorables à Gambetta se contentent de résumer les résultats de l'autopsie, certains vont plus loin et en livrent un récit. Peu importe que celle-ci ait été faite à huis-clos : ils s'appuient sur leur expérience - peut-être ont-ils participé à des autopsies de criminels exécutés, dont la presse est friande-, sur quelques tuyaux de carabins ou sur des manuels techniques pour approcher du véridique. On ne s'étonnera pas que les journaux traditionnellement hostiles à Gambetta insistent davantage sur la cruauté des gestes effectués que sur les conclusions, qui vont à l'encontre de la plupart de leurs hypothèses. La recherche du sensationnel et une pulsion sadique guident ainsi la plume du journaliste du quotidien bonapartiste *Le Gaulois* :

Le corps, complètement nu, a été transporté du lit où il reposait sur la couchette de fer de Mme Léonie Léon. Cette couchette avait été préalablement débarrassée de ses draps et matelas et recouverte de planches.

Les docteurs, qui presque tous avaient visité Gambetta pendant sa maladie, ont unanimement désigné leur confrère, les savants Brouardel et Cornil, pour pratiquer l'autopsie.

Les deux chirurgiens se sont placés à droite et à gauche du lit, tous deux armés du scalpel.

1 Anne Carol, op. cit.

Avant de donner le premier coup de scalpel, M. Brouardel, craignant une infection de la chambre, a fait disposer derrière le lit un vaporisateur au phénol.

C'est M. l'interne Gibier qui, avec une scie à chainette, a scié les côtes du côté gauche pour mettre à nu les viscères ; les viscères foie, rate, reins, cœur et les poumons, ont été retirés et examinés. L'examen a fait reconnaître qu'ils n'étaient atteints d'aucune lésion.

En même temps que ces constatations étaient faites, M. l'interne Gibier procédait à l'ablation du crâne. A l'aide d'un ciseau à froid, la partie supérieure du crâne fut détachée. Le cerveau fut retiré et confié à M. Mathias-Duval l'éminent histologiste, qui l'analysera après lui avoir fait subir les préparations d'usage.

Pendant ces opérations, M. Paul Bert perdit connaissance – il fallut l'emporter dans une pièce voisine où on lui imbiba les tempes d'eau fraîche pour le faire revenir à lui¹.

La malveillance est plus perceptible encore dans le journal catholique *La Croix*, qui fustige au passage le matérialisme républicain :

Généralement, lorsqu'un homme meurt, la première pensée qui vient à l'esprit de ceux qui l'entourent, c'est qu'il va falloir le faire enterrer. Il n'en fut pas de même aux Jardies : on pensa qu'on aurait toujours le temps d'en venir là, et les amis du défunt commencèrent par endosser de grandes houppelandes de toile grise, ils s'ajustèrent sur l'abdomen des tabliers blancs, puis on posa ce pauvre monsieur Gambetta sur des planches, et ils se mirent à l'éventrer, à lui scier les côtes, le crâne, etc. ; on analysa ses urines, on pesa son cerveau, qui, paraît-il, n'était pas très lourd ; enfin on regarda en haut, en bas, à droite, à gauche, devant et derrière, et on découvrit qu'il était absolument comme les sujets inconnus de l'amphithéâtre².

Le journaliste fait allusion *in fine* à une autre polémique lancée dans *L'Intransigeant* par l'ennemi intime de Gambetta, Rochefort,

1 « La mort de Gambetta à Ville-d'Avray », *Le Gaulois*, 3 janvier 1883, p. 1. On notera que le journaliste situe l'ouverture du tronc avant celle du crâne, contrairement au rapport de Cornil. Voir aussi le compte rendu plus violent de Paul Cassagnac dans *Le Pays*, 4 janvier 1883.

2 *La Croix*, 1er février 1883, p. 715

qui qualifie le poids du cerveau de Gambetta (1160 grammes) d'inférieur à celui d'une « aborigène australienne » -autrement dit, d'un spécimen peu évolué de l'humanité aux yeux des contemporains¹. La question du poids de l'encéphale, que certains pensaient proportionnel à l'intelligence, est en effet discutée dans les salons, comme en atteste le journal des Goncourt le 9 janvier 1883. Les amis de Gambetta contre-attaquent en accusant le liquide conservateur d'avoir atrophié les tissus cérébraux ; Duval et Laborde, qui ont emporté le cerveau, auront d'ailleurs à cœur, en 1886 et 1898 de défendre la réputation de Gambetta en publiant trois études pour vanter la richesse et la « beauté » incomparables des circonvolutions cérébrales du tribun².

Un deuxième temps dans l'exploitation politique intervient plus tardivement, à l'orée du XX^e siècle. Depuis 1898, la revue *La Quinzaine* publie le feuilleton d'un auteur, Charles Le Goffic, sur « Les métiers pittoresques ». Dans le numéro du 16 décembre 1900 Le Goffic restitue ainsi les souvenirs présumés d'un embaumeur parisien, Émile Baudiau. Parmi ceux-ci, une large place est accordée à l'embaumement de « G. », dont Baudiau aurait été chargé dès le 1^{er} janvier et qu'il aurait poursuivi après l'autopsie. L'ensemble des chroniques est par ailleurs rassemblé en un volume, qui paraît en 1903. En dépit d'une anonymisation de façade, le récit de Baudiau est une longue charge contre Gambetta et ses amis. Le chef républicain est montré comme un glouton obèse, sa maîtresse comme une intrigante soucieuse de se protéger -car Baudiau soutient la thèse de la deuxième balle. Le comportement du clan gambettiste est à l'opposé de celui attendu

1 « Le cerveau de M. Gambetta », *La Lanterne*, 6 janvier 1883, p. 2.

2 Théophile Chudzinski et Mathias Duval, « Description morphologique du cerveau de Gambetta », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, III^e série, tome 9, 1886, p. 129-152 ; Mathias Duval, « Le poids de l'encéphale de Gambetta », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, III^e série, tome 9, 1886, p. 399-416 ; Jean-Baptiste Vincent Laborde, op. cit. Sur ce sujet, voir Michael Hagner, *Des cerveaux de génie. Une histoire de la recherche sur les cerveaux d'élite*, Paris, Editions MSH, 2008.

de véritables endeuillés :

Des portes claquaient ; des pas criaient dans les escaliers ; par instants les voix prenaient un timbre suraigu, comme si l'on se fut disputé. Ce n'était point là ce que nous attendions, le morne abattement des vraies douleurs. (...) Ce que j'ai vu le moins, dans l'entourage du grand mort, c'est l'émotion nue, véritable, sincère. Il y avait plutôt sur les visages de l'inquiétude, de la gêne, du dépit ¹.

L'autopsie est décrite comme une véritable « boucherie », sur un corps répugnant où l'intestin distendu par les gaz saille de façon obscène :

V... désossait le bras ; L... coupait l'appendice ; B... empaquetait le cœur dans un journal ; F... filait avec le crâne (...) Quand je revins, G... était tout en lambeaux : je rajustai vaille que vaille les débris qui restaient, et mon aide et moi nous les plaçâmes dans la bière ².

Quelle valeur accorder à ces « souvenirs », publiés près de vingt ans après les faits, et alors que de nombreux protagonistes sont morts ? S'il existe bien un Émile Baudiau, embaumeur et préparateur anatomique au moment de la mort de Gambetta, et si le démembrement décrit renvoie assez bien à une réalité encore ignorée des contemporains, ce témoignage pose incontestablement problème à l'historien, ne serait-ce que parce que le seul embaumeur cité par les contemporains est Jules Talrich. Plutôt que d'en discuter le degré de véracité, on voudrait ici insister sur sa fonction et sa réception politiques. Charles Le Goffic (1863-1932) est un écrivain et poète breton qui a débuté sous les auspices du régionalisme et du christianisme social ; son parcours s'infléchit peu à peu vers « le traditionalisme monarchiste et catholique³ » : il se rapproche ainsi à la fin du XIX^e siècle de Charles Maurras et de

1 Charles Le Goffic, *Les métiers pittoresques*, Paris, Fontemoing, 2e édition, 1903, p. 246.

2 Id., p. 248.

3 Léon Dubreuil, « Lettres de Maurice Barrès à Charles Le Goffic », *Annales de Bretagne*, tome 58, 1951, p. 24-25.

L'Action française. On sait la haine que les catholiques et les royalistes vouaient à Gambetta, dont ils n'avaient pas pardonné la croisade contre le cléricisme et le monarchisme. Les « souvenirs » de Baudiau sont donc accueillis avec délectation par la presse d'extrême droite, qui leur donne une large publicité. Dans *La Libre parole*, Gaston Méry décrit les « corbeaux rouges » qui dépècent le corps de Gambetta, concluant :

Jamais peut-être l'humanité ne s'est montrée avec une telle profondeur et une intensité plus émouvantes, telle qu'elle est, c'est-à-dire insincère, horrible et ridicule, qu'autour de ce cadavre en décomposition, de ce cadavre ouvert et déchiqueté d'un homme célèbre...¹»

La cruauté de l'autopsie, encore accrue par les révélations de Baudiau, offre l'occasion aux contempteurs de Gambetta de savourer le détail de son dépeçage et satisfait leur pulsion vindicative. Un des épisodes repris avec le plus de constance est d'ailleurs celui où Baudiau prétend, lors de la mise en bière, avoir glissé dans le cercueil à l'insu des « amis » déjà partis

un objet sur la nature duquel je ne veux pas m'expliquer pour le moment, mais dont j'affirme qu'il était tel que si un des amis de G... s'était trouvé là, il me l'eut tout de suite arraché des mains...².

En laissant entendre que Gambetta est enterré avec un crucifix ou une médaille religieuse, Le Goffic met en scène la

1 Gaston Méry, « Les corbeaux rouges », *La Libre parole*, 22 décembre 1900, p. 1. Voir aussi par exemple *La Gazette de France*, 25 décembre 1900, p. 2 ; *La Croix*, 1er janvier 1901, p. 4. Des extraits commentés avec plus ou moins de sobriété sont aussi insérés dans des journaux plus neutres, comme *La Presse*, ou des quotidiens régionaux – ces exemples ne sont pas exhaustifs. Un an plus tard, le journal catholique et nationaliste *Le peuple français* de l'abbé Garnier revient aussi sur le livre et en profite pour relancer la fable d'un Gambetta secouru religieusement dans ses derniers moments. Quelques journaux prennent la peine de réfuter les « fables ». De nouvelles allusions sont faites à Baudiau lors de la translation du cœur de Gambetta au Panthéon (cf infra).

2 Charles Le Goffic, op. cit., p. 249.

revanche posthume des cléricaux. Sur celui qui les avait désignés comme ses ennemis.

Épilogue : destins morcelés

L'étendue des effets de l'autopsie sur le corps de Gambetta n'est dévoilée que par étapes. Dans la perspective de l'inauguration par le président Fallières du monument érigé au grand homme, la ville de Nice décide de reloger son corps dans un tombeau plus digne de sa stature politique, sur le sommet du cimetière du Château. Le 1^{er} avril 1909, on procède donc à l'exhumation de Gambetta. Comme le prescrit la loi, le cercueil doit être ouvert en présence d'un membre de la famille et d'un commissaire de police. C'est la première occasion offerte de se confronter au corps tel qu'il a été mis en bière immédiatement après l'autopsie.

Assistent donc à la scène, outre le neveu de Gambetta Léon Jouinot, un parent éloigné, Pierre-Barthélémy Gheusi. Ce journaliste et écrivain proluxe entame à cette occasion une opération de réappropriation de figure de Gambetta, au nom de la famille – et contre les biographes officiels de son parent, notamment Joseph de Reinach¹. Sa présence au cimetière s'explique par son engagement à publier un récit de la scène. C'est chose faite dans *L'Illustration* du 10 avril :

Le couvercle mince de sapin est soulevé ; au soleil, en pleine lumière apparaît l'intérieur du cercueil, la couche de soie épaisse où Gambetta dort son dernier sommeil. Un frémissement, une angoisse, et, tout de suite, nos regards se lèvent et se croisent, *presque* rassurés ; la mort ne nous est point aussi cruelle que le faisaient redouter le délabrement de l'enveloppe et les dégradations d'un quart de siècle de séjour dans une humidité délétère : elle nous *épargne le spectacle* d'une décomposition affreuse, la douleur de voir déformé le front génial, flétries les lèvres éloquentes. La *loi du néant* a fait son œuvre. *Rien* n'attriste atrocement nos

1 Il publie notamment cette année-là : Gambetta par Gambetta, Lettres intimes et souvenirs de famille, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques. Sur cette « bataille de mémoire », voir O. Sassi, op. cit.

yeux ; le lit funèbre est intact, maculé à peine ; une *empreinte presque immatérielle* marque la place où le grand mort s'est endormi pour toujours (...) Nous sommes semblables aux visiteuses matinales des Évangiles, devant le tombeau sacré : il n'est plus question d'un corps supplicié par la vie méchante ou avili par les destructions atroces de la mort. Nous avons sondé, nous aussi, l'horreur redoutée du sépulcre, et nous n'en garderons aucun souvenir de cauchemar : quand nous penserons à Gambetta, nous le verrons vivant, dans l'attitude sculpturale de la tribune ou le noble recueillement de la méditation¹.

Dans ces formules entortillées se niche une semi-vérité : il n'y a *rien à voir*. Il est peu probable que les lecteurs du magazine aient compris ce qui constitue, entre les lignes, une ultime révélation, à savoir que la tête de Gambetta manque dans la bière, comme le dit plus crument un deuxième récit du même auteur, livré en 1932 :

Et tous, immobiles, figés, nous regardons le lit où le grand homme dort son dernier sommeil. Rien n'a bougé dans le cercueil ; le satin des capitons épais est d'une blancheur ternie à peine ; vers la tête, au creux de l'oreiller de soie, des maculatures fanent, sous le soleil, les étoffes claires... Aucune main ne se pose sur l'édredon que renfle encore une corpulence affaissée. Ce que l'on voit de Gambetta – ce que l'on ne voit plus surtout- nous impose, une fois encore, la grande leçon du Néant... – Refermez ! ordonne une voix sourde, voilée vaguement d'un sanglot. Que s'est-il donc passé ?... D'où vient la stupeur générale, autour du cercueil que l'on ressoude ?... C'est bien simple : la tête de Gambetta a disparu. Elle n'a jamais été dans la bière, abandonnée à des étrangers ou à des mercenaires².

Le témoignage de Gheusi n'a jamais été infirmé ni confirmé³. Le fait qu'il s'inscrive dans une stratégie de commémoration (il

1 L'illustration, n° 3450, 10 avril 1909, p. 239. Les passages soulignés le sont par moi.

2 Pierre-Barthélémy Gheusi, *La vie et la mort singulières de Gambetta*, Paris, Albin Michel, 1932, p. 304.

3 On notera que Les souvenirs d'un embaumeur, pourtant prolixes en détails macabres, ne font pas explicitement mention de cette décapitation qui aurait pourtant aurait pu donner lieu à d'innombrables sarcasmes. Il est question d'un crâne approprié par « F. », ce qui désigne peut-être Fieuzal.

s'agit là de célébrer les 50 ans de la mort de Gambetta) et de délégitimation des « amis » de Gambetta, incite à la prudence. Son principal motif de crédibilité réside dans l'éclairage qu'il fournit *a posteriori* aux formules obscures et embarrassées de l'article de 1909 ; mais aussi peut-être dans les glissements successifs d'une autopsie polysémique.

Cette polysémie s'illustre dans le destin des restes de Gambetta, entre pièces anatomiques, trophées et reliques. Le morceau d'intestin prélevé fournit à Lannelongue l'occasion de publier en 1905 un nouveau plaidoyer en faveur de son diagnostic ; mais la trace en est à ce jour perdue, eu égard à son caractère trivial. Le cerveau, plus noble, a rejoint les vitrines de la Société d'anthropologie ; mais loin de se transformer en relique après son examen minutieux, il a subi le ainsi le destin de collections dont l'existence est tributaire d'une mode scientifique, et est progressivement oublié¹. Du crâne, s'il existe, pas de trace non plus. Le bras -ou son moulage ?- a été conservé par Lannelongue, qui en aurait fait don au musée qu'il a fondé à Castéra-Verdun (Gers) ; selon quelle logique ? Le musée, dispersé après 1952, abritait surtout des pièces d'arts décoratifs, et seule la célébrité de Gambetta peut expliquer la conservation de cette pièce. On peut toujours voir en revanche au musée Dupuytren la balle retirée par le chirurgien et montée dans une sorte de petite châsse. En définitive, le seul organe prélevé au moment de l'autopsie qui s'est véritablement constitué en relique est le cœur recueilli par Paul Bert, hors de toute logique médicale². Enfermé dans un bocal d'alcool, il est conservé par sa veuve après sa mort en 1886, puis cédé en 1891 pour être placé, dans un coffret en bois de pin des Vosges, dans la base du monument à Gambetta que les Alsaciens-Lorrains ont fait édifier aux Jardies. Il n'en sortira que

1 Il serait aujourd'hui dans les collections du musée d'anatomie de Montpellier, héritier de la collection Orfila.

2 De façon plus surprenante, l'œil ôté à Gambetta en 1867 et conservé par son chirurgien, le docteur de Wecker, figure aujourd'hui dans les collections du musée de la ville natale de Gambetta, Cahors et a acquis une valeur de relique.

pour un hommage encore plus éclatant : le 11 novembre 1920, à l'occasion du cinquantenaire de la III^e république, de la célébration de l'armistice et du retour des provinces perdues, il est porté au Panthéon, de conserve avec le corps du soldat inconnu qui rejoint l'Arc de Triomphe.

Anne Carol

Autopsie d'un grand homme. Gambetta, 2 janvier 1883.

Léon Gambetta meurt le 31 décembre 1882, au faite de sa célébrité, à l'issue d'une maladie et d'une agonie fortement médiatisées. Délaissant les funérailles officielles, cet article étudie un moment particulier des séquences mortuaires qui succèdent immédiatement au décès, celui de l'autopsie, qui condense les tensions entre l'homme public et le sujet médical. Les gestes invasifs et les prélèvements pratiqués à cette occasion répondent en effet à des objectifs multiples, mêlant le politique et le scientifique ; ils suscitent des interprétations diverses et inaugurent des destins divergents pour ses dépouilles mortelles, dont le degré de dispersion n'est révélé que tardivement.

Autopsy of a Great Man. Gambetta, January 2, 1883.

Léon Gambetta died on 31 December 1882, at the height of his fame, after an illness and an agony that received extensive media coverage. Leaving aside the official funeral, this article examines a particular moment in the mortuary sequences immediately following the death, that of the autopsy, which condenses the tensions between the public man and the medical subject. The invasive gestures and the samples taken on this occasion serve multiple purposes, mixing the political and the scientific; they give rise to diverse interpretations and inaugurate divergent destinies for his mortal remains, the degree of dispersion of which is only belatedly revealed.

Mots clefs en français : Gambetta, mort, autopsie, reliques laïques, funérailles républicaines

Mots clefs en anglais : Gambetta, death, autopsy, secular relics, republican funerals